



Prise en compte des enjeux climatiques par l'Office National des Forêts

COP 21- 10 décembre 2015

Marianne Rubio, ONF - DCBS
Myriam Legay, Christine Deleuze, Philippe Dreyfus, ONF - RDI

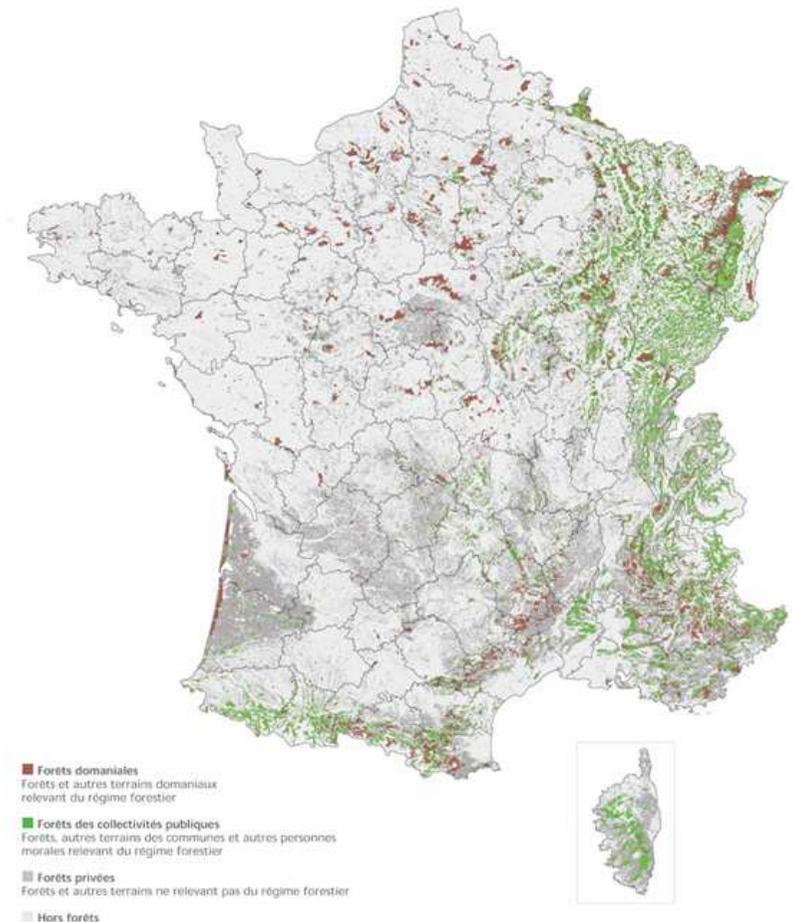


L'ONF en bref

L'Office national des forêts, créé il y a 50 ans, est un établissement public sous la tutelle du ministère en charge de la forêt (MAAF) et du ministère de l'écologie (MEDDE).

Sa mission : assurer la gestion durable des forêts publiques qui regroupent 1300 forêts domaniales (appartenant à l'Etat) et 15 600 forêts de collectivités.

L'ONF gère ainsi près de 11 millions d'hectares de forêts et espaces boisés en métropole et dans les DOM, soit 25% de la forêt française.



Le réchauffement est déjà perceptible

- Allongement de la saison de végétation.
- Remontée de l'altitude moy. des espèces dans les massifs montagneux
- Des risques biotiques : Ex : progression vers le Nord de la processionnaire du pin

Des craintes pour l'avenir :

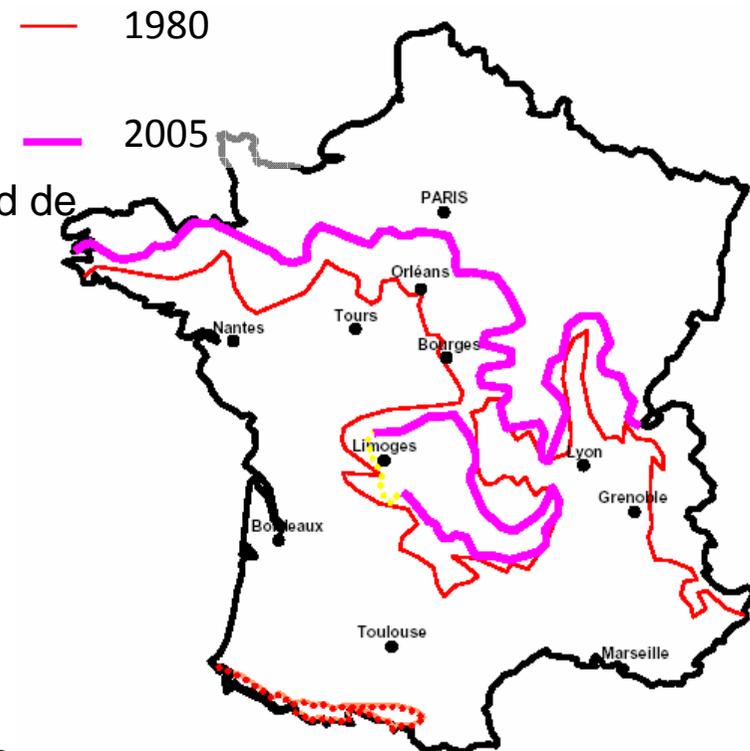
Accroissement des risques tels que incendie

Des dépérissements devenant chroniques en limite sèche des aires de répartition

=> Des changements de répartition des espèces à attendre

... mais la végétation ne suit le climat qu'avec une certaine inertie :

Ex : évolution au cours du XXe siècle de la surface occupée par le chêne vert dans 4 forêts du littoral atlantique - Vitesse de progression observée du chêne vert : 100 m/an = 100 fois trop faible pour suivre la progression du climat



Front de progression de la chenille processionnaire du pin entre 1980 et 2005



La forêt française : 3 effets bénéfiques carbone

1m³ de bois = 1 tonne de CO₂

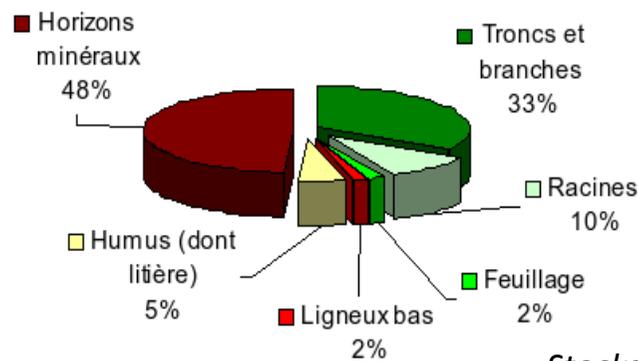
La **séquestration** en forêt :

- Boisement = +10 MtCO₂
- Défrichage = - 12 MtCO₂
- Forêts = +55 MtCO₂

=> **+ 53 MtCO₂/an, soit plus de 10% des émissions nationales**

Le **stockage** dans les produits bois et la **substitution** à des matériaux énergivores

=> **+27 MtCO₂/an, soit plus de 5% des émissions nationales**



Stocks de carbone

Maison à Ossature Bois (T4, 100 m² SHON)

Charpente
Murs
Ossature
Bois

15 tCO₂



Parquets
Lambris
Bardage
Menuiserie

3 tCO₂

Source FCBA, 2012

Synergie entre adaptation et atténuation

Stratégie adaptation :

- Diagnostiquer la vulnérabilité des peuplements,
- Faire évoluer la composition des peuplements si nécessaire,
- Dynamiser la sylviculture : diminuer l'exposition aux aléas,
- Participer aux dispositifs de suivi du changement climatique.

Atténuation, deux leviers d'action :

Séquestrer le carbone en forêt

- Augmenter la surface boisée,
- Renouveler les peuplements,
- Préserver le carbone des sols,
- Modifier la gestion pratiquée : augmenter la production ... mais stockage temporaire soumis à des risques.

Récolter le bois : stocker dans les produits bois et renforcer la substitution

- Un matériau polyvalent, en ciblant les produits à haute valeur de substitution,
- Un usage en cascade des produits bois,
- Un bénéfice carbone définitif.



Vers une utilisation en cascade des produits bois



Source : CNPF, 2015



Des projets d'expérimentation carbone

- **Dès 1997**, implication de l'ONF dans un projet « Puits de carbone », avec l'industriel Peugeot : plantation de plus de 2 millions d'arbres au Brésil, avec 50 essences différentes => **des crédits carbone certifiés VCS**.
- **En France, expérimentation lancée dès 2006** : 8 sites représentatifs de la forêt française choisis pour tester des options orientées « gains carbone ».
 - Projets de petite taille, entre 10 et 30 ha,
 - Partenaires externes (collectivités, mécènes,...),
 - Appui de l'INRA pour modéliser différents itinéraires sylvicoles et quantification carbone prévisionnelle.



Des projets de plantation sur terrains non boisés

2007 : commune de **Narbonne**
(Aude) lieu-dit « AUSSIERES »,
plantation sur un maquis de 32 ha

Essences : Pin pignon, Cèdres de l'Atlas, Cyprès méditerranéen,
Erable de Montpellier, Chêne liège, Chêne blanc, ...



2010 : **Forêt Domaniale de Trois-Fontaines** (Marne), plantation de 10ha sur une ancienne base OTAN, mécénat carbone Petit Forestier

Essences : 3 500 chênes sessiles, 900 charmes, 150 hêtres,
150 érables planes, 225 alisiers torminaux et 75 cormiers.



Des projets d'expérimentation carbone

Répartis dans diverses régions (Limousin, Bourgogne...)

Transformation de peuplements (peuplements pauvres, vulnérables ...)



Peuplement en place : TSF
appauvri ou recrû feuillus



Peuplement envisagé : en fonction du
site et adapté au contexte local
(douglas, mélèze...)



Quels mécanismes de financement?

Des difficultés rencontrées ...

- Complexité du système forêt/produits bois avec la question de la temporalité et de la quantification des effets « séquestration » et « réduction d'émissions » ,
- Coûts de mesure et de transactions élevés,

=> Aucun crédit certifié issu d'un projet forestier français, des financements de type « mécénat carbone » dans un premier temps.

... et des actions qui se structurent à différents niveaux

• Un cadre « Kyoto » initié en 2012 pour les projets forestiers sur le territoire français :

- Décret n°2012-1343 et arrêté du 27/12/2013 : projets de plantation sur terrain non boisé,
- Méthodologie déposée par l'ONF, I4CE, FPF et CNPF en 2014.

• Des initiatives lancées par les régions avec des fonds carbone.

=> Vers des combinaisons de financements privés et publics, mécanismes de fonds et de marchés.



CONCLUSION



Futaie Colbert, forêt domaniale de Tronçais

La forêt et la filière bois peuvent contribuer à l'atténuation du changement climatique.
... à condition de donner à la forêt les moyens de s'adapter.

Il est important de concevoir des mécanismes incitant les forestiers à mettre en œuvre des actions à bénéfice « climat », en lien avec les politiques et stratégies :

- nationales : Loi transition énergétique pour la croissance verte, Stratégie Bas Carbone,...
- internationales : Paquet énergie climat européen, accords post Kyoto suite à la COP21...



Merci de votre attention

www.onf.fr

marianne.rubio@onf.fr

